

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour rester annexé à la délibération
du conseil municipal du 15 juin 2021

Jean-Yves CADO, Maire de Chamagnieu
A Chamagnieu, le 15 juin 2021



Département de l'Isère

Commune de Chamagnieu

Orientations d'aménagement et de programmation sectorielles

Accès

- Un seul accès sur la RD 75.

Programme

Espace végétalisé au Sud

- Préservation de l'espace boisé au sud de la parcelle, aménagé en espace vert.

Espaces publics

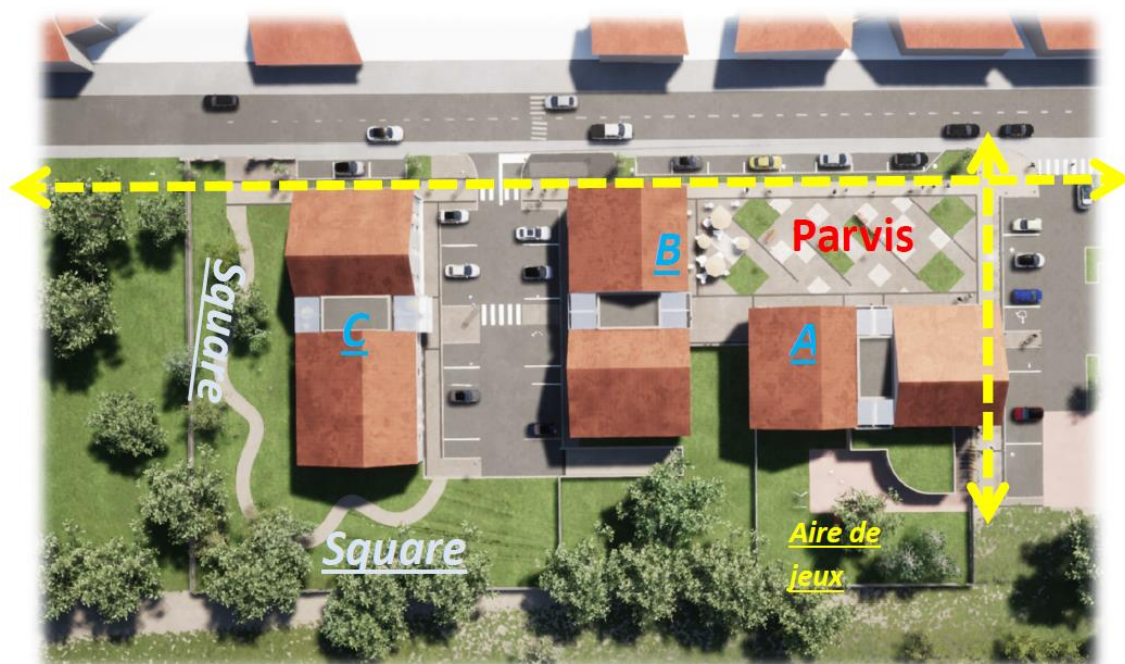
- Circulation piétonne en front de rue.
- Parvis d'une surface d'environ 900 m² (environ 45 m de long par 20 m de large).
- Square accessible depuis la « porte » déplacée

Bâtiments

- Trois bâtiments (A B C) de R+2+combles, avec un sous-sol commun situé sous les deux premiers bâtiments A et B, comprenant :
 - environ 36 logements, dont au minimum 12 locatifs sociaux (ces derniers faisant l'objet de l'emplacement réservé mixité sociale) ;
 - environ 6 commerces et / ou locaux tertiaires ;
 - une crèche ;
 - une maison médicale ;
- Localisation des commerces principalement en front de rue et autour du parvis entre les deux bâtiments A et B.
- Localisation de la maison médicale à l'Ouest de la parcelle, au RDC du bâtiment C.

Implantation des bâtiments

- Implantation des bâtiments A et B perpendiculairement afin de créer le parvis
- Implantation des bâtiments B et C perpendiculairement à la RD 75 pour offrir des façades pignons et non pas des façades continues et imposantes, et ainsi :
 - éviter un effet de « barre » le long de celle-ci ;
 - préserver des percées visuelles sur le château situé en arrière-plan.



Principes de composition urbaine



Schémas illustratifs (non opposables)